



Une mission économique en Pologne révèle tout le potentiel mais aussi les incertitudes dans nos relations économiques avec ce pays

La mission économique de la secrétaire d'Etat Budliger Artieda en Pologne a été l'occasion pour les entreprises suisses de discuter de questions importantes de politique économique.

Une mission économique en Pologne s'est déroulée du 5 au 6 décembre 2022 sous la direction de la secrétaire d'Etat Budliger Artieda. L'objectif de ce voyage était double. D'une part, l'accord-cadre relatif à la deuxième contribution suisse à la cohésion a été signé. D'autre part, la rencontre avec le ministre du développement économique et de la technologie a permis de discuter de la situation économique dans les deux pays et de nos relations bilatérales.

Un partenaire économique important avec un grand potentiel de diversification, mais aussi des difficultés

Les deux pays entretiennent des relations économiques de longue date. La Pologne est le principal partenaire économique de la Suisse en Europe centrale et orientale. Le pays offre un grand potentiel commercial en raison de sa proximité géographique, de son économie orientée vers l'exportation et de son appartenance à l'UE. Actuellement, la Pologne est la principale destination des investissements directs suisses (7,3 milliards de CHF en 2020 selon la BNS) dans la région. Le

tableau est également positif en ce qui concerne l'ensemble des flux commerciaux de biens et de services (volume commercial de CHF 5,8 milliards en 2021, commerce de services de CHF 3,1 milliards). Toutefois, l'incertitude qui entoure les relations entre la Suisse et l'UE jette une ombre sur le devenir de nos relations économiques bilatérales.

L'échange avec le ministre Waldemar Buda, responsable du développement économique et de la technologie, a également permis d'aborder les préoccupations du secteur privé suisse. Un aspect important pour les entreprises suisses est la sécurité juridique. Ainsi, l'incertitude concernant les subventions de l'UE pour les projets d'infrastructure polonais concerne également les entreprises suisses qui y participent. De même, le manque de transparence de la législation polonaise et sa mise en œuvre compliquent les conditions des entreprises sur place.

Des échanges réguliers pour continuer à réduire les obstacles

La Pologne est un site de production très apprécié des entreprises suisses, comme l'ont montré la visite d'Euroglas et les échanges avec la Chambre de commerce polono-suisse. Mais le pays offre également de nouvelles possibilités de coopération dans le domaine des services. Par exemple, des start-ups travaillent sur des solutions innovantes dans des lieux comme le Cambridge Innovation Center. En raison de son bon niveau d'éducation, la Pologne est également un lieu intéressant pour les centres de services des entreprises suisses. L'économie suisse serait donc favorable à un dialogue régulier et ouvert entre les autorités et le secteur privé des deux pays. Cela permettrait d'approfondir encore les relations bilatérales d'affaires et d'investissement entre la Suisse et la Pologne.